

Formation régionale africaine sur le cadre de financement national intégré

Examen approfondi du module 1 du cadre de financement national intégré « Évaluation et diagnostic »

Mercredi 25 août 2021 ; 14 heures – 15 h 30 (heure d’Afrique de l’Est : TU +3)
Réunion virtuelle

NOTE CONCEPTUELLE

Vue d’ensemble

Conformément à l’approche globale du cadre de financement national intégré (INFF), le [module 1 – Évaluation et diagnostic](#) – ne requiert pas des pays qu’ils partent de zéro. Il s’appuie plutôt sur les processus et systèmes nationaux existants pour fournir un tableau complet des besoins de financement des pays et des sources de financement disponibles, ainsi que des risques et des principaux obstacles auxquels ils se heurtent pour assurer le financement de leur développement durable. La portée et la forme des évaluations et des diagnostics de ce cadre dépendront largement du contexte de chaque pays. Dans l’ensemble, cet élément constitue une étape importante pour faire correspondre les flux de financement appropriés aux objectifs de développement à long terme énoncés dans le plan de développement national d’un pays.

Le module « Évaluation et diagnostic » comporte quatre éléments :

- [Évaluation des besoins de financement](#). Cette opération vise à estimer les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des priorités nationales en matière de développement durable. Combinée à l’évaluation du paysage financier (voir ci-dessous), l’évaluation des besoins peut être utilisée pour estimer les déficits de financement, éclairer les objectifs de mobilisation de ressources, sensibiliser les partenaires de développement, faire correspondre les types de financement aux investissements prévus. Elle peut également être utilisée à un niveau plus opérationnel pour contribuer aux cycles budgétaires publics nationaux.
- [Évaluation du paysage financier](#). Cette opération permet de recenser et de quantifier les différents types de financement disponibles – publics, privés, nationaux, internationaux – ainsi que les défis et les opportunités qui y sont liés. Elle peut contribuer à l’analyse de la viabilité de ces financements, et permettre de mieux comprendre la contribution que ces financements peuvent apporter au développement durable.



- *Évaluation des risques.* La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le fait que le développement doit tenir compte des risques pour être durable. L'adoption d'une démarche tenant compte des risques peut permettre aux décideurs d'accroître l'horizon temporel des politiques et stratégies de financement et de préserver leur capacité à financer le développement durable dans le temps. Cette évaluation permet de recenser les risques les plus importants d'un pays et les facteurs de risques connexes, et de mieux comprendre les canaux de transmission par lesquels les risques économiques et non économiques peuvent avoir une incidence sur la capacité du pays à financer le développement durable. Combinée aux résultats d'autres évaluations du module 1, l'analyse des risques peut contribuer à la hiérarchisation stratégique des réformes politiques, en les axant non seulement sur les déficits de financement, mais aussi sur les pertes potentielles et la résilience future.
- *Diagnostic des contraintes incontournables.* Les pays font face à une série de contraintes – notamment des contraintes en matière de capacités, des faiblesses institutionnelles, des défaillances du marché et des lacunes politiques – qui empêchent de mobiliser et d'utiliser efficacement le financement du développement durable. L'identification des « contraintes incontournables » est une étape essentielle dans l'élaboration de mesures ou de réformes qui tiennent compte des contextes locaux, des goulets d'étranglement et des conditions préalables, qui prennent en considération les arbitrages et qui auraient le plus grand impact sur la capacité à financer le développement durable dans le pays. En bref, le diagnostic des contraintes incontournables contribue à une hiérarchisation et à un ordonnancement efficaces des mesures et des réformes en matière de financement.

Objectifs

Cette séance de formation vise à sensibiliser les participants au module d'évaluation et de diagnostic des INFF, y compris l'approche globale et les quatre éléments décrits ci-dessus (évaluation des besoins de financement, évaluation du paysage financier, évaluation des risques et diagnostic des contraintes incontournables).

Elle donne une vue d'ensemble des orientations générales mises au point par le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement sur les quatre éléments du module 1 afin de mieux faire comprendre aux participants les éléments, ainsi que des exemples d'études de cas des pays pionniers en matière d'INFF afin de les sensibiliser aux étapes de la mise en œuvre, aux difficultés rencontrées et aux enseignements qui en ont été tirés. La séance permettra aux participants de débattre et de donner leur avis aux fins du partage des connaissances et de l'apprentissage par les pairs.

Ordre du jour provisoire

PROGRAMME	Heure (Heure d'Afrique de l'Est, TU + 3)
<p>Mercredi 25 août</p> <p>Séance : Examen approfondi du module 1 de l'INFF « Évaluation et diagnostic »</p> <p>Animatrice : Sharon Spiegel, Chef du Service de l'analyse et de l'élaboration des politiques du Bureau du financement du développement durable (Département des affaires économiques et sociales (DESA))</p>	
<p>Partie 1 : Introduction à la méthodologie du module 1 « Évaluation et diagnostic »</p> <p>Au cours de cette séance, le DESA présentera la démarche globale du module d'évaluation et de diagnostic, et donnera un aperçu des orientations pour chacun des quatre éléments.</p> <p>Présentateur : Département des affaires économiques et sociales</p> <p>•Questions – réponses</p>	<p>14 heures – 14 h 15 (15 minutes)</p>
<p>Partie 2 : Apprentissage par les pairs</p> <p>Cette séance mettra en lumière les données d'expérience des pays qui sont en première ligne pour entreprendre différentes évaluations et différents diagnostics.</p> <p>Pays proposés (10 minutes par pays):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Égypte – Exposé sur l'évaluation des coûts - Gabon – Exposé sur l'évaluation du financement du développement - Tanzanie – Exposé sur l'évaluation du financement du développement - Tunisie – Exposé sur la cartographie des investisseurs <p>•Séance de questions-réponses (5 minutes)</p>	<p>14 h 15 – 15 heures (45 minutes)</p>
<p>Partie 3 : Discussion en petits groupes</p> <p>Sur la base des exposés des pays et des données d'expérience partagées, cette séance permettra de débattre en quatre petits groupes des différents aspects du module d'évaluation et de diagnostic.</p> <p>Les questions ci-après peuvent contribuer à orienter les débats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe 1 : Comment les besoins de financement concernant les plans de développement nationaux et/ou les plans thématiques ou sectoriels sont-ils actuellement évalués ? Quels ont été l'objectif et la portée de cette évaluation jusqu'à présent (par exemple, stratégique/opérationnel ; sectoriel/couvrant l'ensemble du plan de développement national) ? Les quantités ainsi que les types de financement requis (par exemple, public / privé) sont-ils pris en compte ? Quelles sont les principales difficultés et les enseignements tirés ? Comment les orientations de l'INFF sur l'évaluation des besoins de financement peuvent-elles contribuer à surmonter ces difficultés ? 	<p>15 heures – 15 h 25 (20 minutes de discussion et 5 minutes de compte-rendu)</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Groupe 2 : À quelle fréquence le paysage financier du pays (sources de financement actuelles et potentielles) est-il évalué ? Quels sont les processus et les outils utilisés pour ce faire ? A-t-on recours à cette évaluation pour éclairer les processus d'élaboration de politiques de financement spécifiques (par exemple, le cycle budgétaire national/la formulation de stratégies de coopération au développement/les plans de développement du secteur privé) ? Quels sont les principales difficultés rencontrées et les enseignements qui en ont été tirés ? Comment les orientations de l'INFF sur l'évaluation du paysage financier peuvent-elles contribuer à surmonter ces difficultés ? - Groupe 3 : Comment les risques économiques et non économiques sont-ils pris en compte dans le contexte de l'élaboration des politiques de financement ? Existe-t-il des processus ou des outils qui aident les décideurs à comprendre les liens entre les risques recensés et leur capacité à financer le développement durable à long terme ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors de l'évaluation des risques dans votre contexte et quelles sont les principaux enseignements qui en ont été tirés ? Comment les orientations de l'INFF sur l'évaluation des risques peuvent-elles contribuer à surmonter ces difficultés ? - Groupe 4 : Existe-t-il des processus ou des outils spécifiques pour recenser les contraintes inhérentes au financement du développement durable ? Ces processus ou outils portent-ils sur les contraintes économiques/liées au marché, institutionnelles, politiques ou en matière de capacités ? Comment sont-ils intégrés dans les processus nationaux existants (par exemple, le cycle budgétaire national, la formulation de stratégies de coopération pour le développement, etc.) Quelles sont les principales difficultés et les enseignements qui en ont été tirés ? Comment les orientations de l'INFF sur les diagnostics des contraintes incontournables peuvent-elles contribuer à surmonter ces difficultés ? <p>Compte-rendu, en plénière, des discussions – principales conclusions de chaque petit groupe.</p>	
<p>Clôture de la séance (Par l'animatrice, passage de relais à l'animatrice de la séance sur le module 2)</p>	<p>15 h 25 – 15 h 30 (5 minutes)</p>